

### **35% des Chate naisiens ne comptent pour rien : 100% de leurs propositions sont retoquées.**

Lors de la préparation du Débat d'Orientation Budgétaire en commission des finances, le premier adjoint nous avait dit que le conseil municipal attendait des propositions de la part de l'opposition. « Depuis 25 ans on n'est jamais arrivé à avoir un vrai débat sur les dépenses et recettes à privilégier avec l'opposition ... »

Renseignements pris, nos prédécesseurs sur le banc de l'opposition privilégiaient la vision politique : « donner plus de moyens à la politique sociale, développer l'écologie, ... ». Même si nous ne manquons pas d'idées quant à une politique budgétaire structurellement très différente (voir plus bas), nous optons donc pour une autre approche : préparer des propositions de dépenses concrètes, modestes, chiffrées sur la base de références factuelles ; et identifier les recettes permettant de les financer.

Le conseil municipal arrive. Confiants, nous y présentons de manière constructive 8 propositions pour 2021, représentant entre 100 000 et 200 000 € (sur 50 M€ de budget), financées par des lignes disponibles ou des idées d'économies, et 4 propositions d'investissements à partir de 2022.

La longue réponse de Mr le Maire commence par : « *Nous sommes en charge, nous, majorité, de mettre en œuvre notre projet, pas le vôtre* ». Mais c'est bien-sûr, nous aurions dû aller puiser nos propositions dans le programme de la Majorité. Quels idiots nous sommes !

Puis, dans un long monologue, nos propositions sont toutes retoquées, sous des prétextes qui laissent rêveurs (quand ils existent) :

- Une commission citoyenne ? Réponse : « *Nous sommes dans une une démocratie représentative* » (sous-entendu : une fois que je suis élu, je décide seul et de tout) « *si vous voulez un système participatif je vous invite à aller visiter des démocraties populaires, la démocratie de Chine, la Corée du Nord, Cuba* ». Un budget participatif citoyen ? Réponse : « *Il faut attendre (...) 2 villes communistes pour que le phénomène arrive en France ... Vous vous inscrivez dans cette filiation* ». Zut, nous ne savions pas que Sceaux (50 000 € de budget participatif dédié à l'environnement <sup>(1)</sup>), Antony (600 000 € de budget participatif dédié au développement durable <sup>(2)</sup>) et le Plessis-Robinson (50 000 € de budget participatif <sup>(3)</sup>) étaient à l'ultra-gauche.
- Des wifi communs et des accès Internet partagés dans les habitats sociaux pour lutter contre la fracture numérique ? Cela pourrait être négocié avec le bailleur social et un fournisseur d'accès à internet, ou via un partenariat avec Emmaus Connect comme à Antony pour proposer un accompagnement au numérique aux publics précaires et des offres « solidaires » de matériel (Smartphone à 50 €, 8 Go d'Internet pour 4€ / mois, ...) <sup>(4)</sup>. Cela reste à étudier, et pourrait peut-être ne rien coûter à la commune. Réponse : « *Cette fracture numérique (...) il ne faut pas la surjouer (...) Certains enfants ne pouvaient pas étudier à distance (...) Finalement il y en a eu très peu (...) Les collectivités et notamment le département ont fourni à ces quelques familles chatenaisiennes des postes informatiques qui leur ont permis de poursuivre leurs cours à distance* ». Mince alors, pourquoi donc faisons-nous du soutien scolaire par téléphone depuis mars ? En effet, nous sommes plusieurs, élus ou membres du CCC ou simplement chatenaisiens que nous connaissons, à donner des « petits cours » à distance – Covid19 oblige – dans des conditions très difficiles car certaines familles sont tellement fragiles sur le plan économique qu'elles n'ont ni PC ni connexion Internet. Nous pouvons témoigner que lutter contre le décrochage scolaire d'un enfant sans liaison vidéo

stable et sans pouvoir échanger simplement des documents est TRES dur. Nous savons, et ces familles savent, que la réponse de Mr le Maire sur ce point est au mieux totalement déconnectée de la réalité, au pire un odieux marketing de façade.

- Soutenir une librairie indépendante, en nature (local, travaux) ou par une subvention de 20 000 € ? Réponse : inutile, *« c'est un secteur en pleine croissance ... c'est un secteur extrêmement dynamique ... »*. Saperlipopette, les statistiques officielles sont erronées <sup>(5)</sup> !
- Retransmettre le Conseil Municipal sur Internet ? Plusieurs articles de presse font état du succès que rencontre cette initiative dans de nombreuses communes de l'Île de France, avec des milliers de citoyens qui se connectent en temps réel ou visionnent en différé, alors que la crise sanitaire oblige à tenir les conseils municipaux à huis clos. La Mairie de Poissy utilise ce dispositif pour « permettre aux administrés de mieux connaître le fonctionnement de la démocratie locale, réconcilier les habitants avec la vie politique », pour un coût de 10 000 € de fonctionnement par an et investissement de départ de 14 000 € <sup>(6)</sup>. Réponse : cela *« coute plus de 7000 € sans compter le matériel à acheter, les équipes à former, tout ça à multiplier par le nombre de séances (...) »*, on peut avoir des *« doutes sur l'audience (...) il y a très peu de visionnage »*. Il semble donc que Karl Olive, le Maire LR de Poissy, obtient des coûts nettement inférieurs à ceux de son collègue de Chatenay-Malabry. Et il nous semble qu'une audience qui se mesure en centaines, voire en un « petit millier », c'est nettement mieux que rien, et mieux que les quelques dizaines qui pourront assister au Conseil Municipal sur place lorsque la crise sanitaire sera terminée. Mr Carl Ségaud est-il plus rétrograde que beaucoup de ses pairs ? rétif à la transparence des débats ou à l'implication des citoyens ? aurait-il peur que ses réponses déçoivent les chatenaisiens ?
- Organiser des ateliers éducatifs pour apprendre l'écologie du quotidien aux plus jeunes (se nourrir sainement, manger moins de viande, éviter les plastiques, ne pas gaspiller, ...) avec l'aide du corps enseignant et d'associations spécialisées, en partie sur le temps scolaire et en partie en activité extra scolaires. Diverses associations proposent des fiches préparées pour des ateliers eco-ludiques <sup>(7)</sup>. Ces activités sont souvent à cout 0€, néanmoins pour prévoir un peu de matériel et quelques défraiements, nous proposons de prévoir un budget de fonctionnement de : 10 K€. Réponse : *Aucune*. Cette proposition a été refusée ... sans aucune explication !
- Cantine : un plat végétarien proposé tous les jours parmi les options + un travail sur le gaspillage alimentaire, l'économie générée grâce à ces 2 initiatives permettant de proposer une part plus importante d'alimentation bio, pour un coût supplémentaire de 0€. Réponse : *Aucune* concernant le plat végétarien à proposer tous les jours parmi les options. Mr le Maire ignore certainement que le fait de diminuer la consommation de viande est sans danger sur la santé des enfants dans le cadre de menus équilibrés, est plus économique pour le budget municipal, et qu'il s'agit surtout de l'action individuelle la plus efficace pour lutter contre le réchauffement climatique, tout en participant à l'éducation écologique des enfants.
- Organisation d'une grande fête annuelle propre à Chatenay Malabry et fédératrice des quartiers et des cultures : fête des cultures du monde, carnaval, « Châténay-Malabry, ville des écrivains et des artistes », fête des possibles, .... Ce serait une grande fête organisée par le service culturel avec toutes les associations, les écoles, pour un coût de 20 000 à 30 000 €,

beaucoup moins cher que des fêtes commandées clé en main auprès d'entreprises privées.  
Réponse : « *Vous vous rebasez sur des choses qui ont existé et qui ont disparu (...) la fête qui était organisée avant 1995 (...) par l'ancienne majorité (...) On ne va pas revenir 25 ans en arrière* ». En voilà une bonne raison !

Nous parlions donc de 100 000 € à 200 000 € maximum, tout en indiquant plusieurs possibilités pour financer ces propositions. Par exemple le remplacement de la soirée annuelle diner-spectacle des seniors au Lido par un spectacle au théâtre de Chatenay et un repas pris dans la salle des machines du théâtre, commandé aux restaurants et traiteurs de la commune, en plusieurs soirées, ce qui permettrait de soutenir l'activité économique de la commune tout en dégageant une économie de plusieurs dizaines de milliers d'€.

Il en fut de même pour nos 4 propositions d'investissements à partir de 2022 :

- Un lieu de travail et de réunion pour les associations de la ville, (toutes les associations, sans filtre, du moment qu'elles respectent les lois et les locaux et matériels mis à leur disposition) comme il en existe dans de nombreuses communes, même LR, comme Antony par exemple : nous proposons que le Pavillon Colbert y soit dédié, au moins en partie.  
Réponse : *Aucune*.
- La rénovation du Centre Social Lamartine. Réponse : « *ça fait partie de nos projets* » ... Effectivement, comme depuis plusieurs programmes électoraux ... mais jamais mis en œuvre.
- La création d'un Centre de Santé. Réponse : *Aucune*. Normal, il existait, et a été supprimé par la majorité actuelle, posant un vrai problème à la population de la Cité-Jardin de la Butte Rouge.
- Des équipements pour les mobilités douces comme par exemple des garages à vélo.  
Réponse : « *La compétence a été transférée récemment au territoire (...) Les garages à vélo (...) ça peut être extrêmement laid* ». Espérons que le Territoire permettra effectivement d'enfin faire avancer ce sujet, sur lequel Chatenay-Malabry accuse un retard spectaculaire par rapport à la plupart des autres communes, sanctionné par la plus mauvaise note au Baromètre des Villes Cyclables 2019 <sup>(8)</sup>. Quant à la laideur des garages à vélo, beaucoup de maires de toutes tendances apprécieront, comme celui Divers Droite d'Auxerre où nous avons pris cette photo <sup>(9)</sup>

Mais se moquer – au sens figuré - d'un tiers des chatenaisiens, en refusant la plus petite des propositions de leurs représentants, ne suffit pas. Pour finir, Georges Siffredi choisit de se moquer d'eux - au sens propre cette fois. Il raille l'absence de divergences politiques profondes de nos propositions budgétaires (souvenez vous, le type de propositions que la majorité appelait « ne pas arriver à avoir un vrai débat » avant de les balayer tout autant), et se félicite que, dans ces conditions, l'opposition ne pourra qu'approuver le budget proposé par la majorité lors du prochain budget municipal.

Mr Siffredi sait très bien, bien-entendu, qu'il n'en est rien, et que nous ne voterons pas le budget 2021 qui sera proposé par la majorité.

Nous ne le voterons pas pour plusieurs raisons (qui n'ont rien à voir avec les vexations de Mr Siffredi à notre égard : nous devons à nos électeurs de voter sur le fond des sujets, et non par réaction à des propos même volontairement désagréables à notre égard).

- Nous ne le voterons pas parce que ce budget communal, en refusant sciemment la moindre ouverture, la moindre concession à 35% de la ville, ne donne pas les outils nécessaires à la démocratie locale, et à l'épanouissement des chatenaisiens dans leurs activités associatives. Mais ce n'est pas la raison principale.
- Nous ne le voterons pas parce que les raisons invoquées pour dire non à chacune de nos propositions sont fallacieuses grotesques et trompeuses, parce qu'elles tiennent d'un archaïsme politique atterrant et démontrent encore une fois la capacité de cette majorité à manipuler l'information sans aucun scrupule. Impossible donc de lui faire confiance. Mais ce n'est pas la raison principale.
- Nous ne le voterons pas parce que le rapport fourni par la majorité pour introduire ce débat était illégal : il était incomplet par rapport aux éléments qui doivent être obligatoirement présentés selon les obligations mentionnées dans 2 articles du Code Général des Collectivités Territoriales (Article L2312-1 du issu de l'article 107 de la Loi NOTRe du 7 août 2015, et Article D2312-3 issu de l'article 1 du Décret n°2016-841 du 24 juin 2016) : il manquait la présentation des engagements pluriannuels en termes de recettes dans les programmes d'investissement, le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice 2021 et notamment les risques encourus sur les emprunts toxiques, et les prévisions sur la structure des effectifs les dépenses de personnel (les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature) la durée effective du travail dans la commune et l'évolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel. Nous avons signalé ces 3 manquements pendant le débat : aucune réponse sur ce point. C'est la 3eme fois qu'un dossier incomplet nous est présenté (avec le dossier sur la Géothermie qui avait omis les recommandations de l'autorité environnementale, et le dossier sur les travaux de la rue des Gallardons fourni sans les plans pourtant présentés aux riverains). Mais ce n'est pas la raison principale.
- **Nous ne le voterons pas, surtout, parce que ce budget, comme les précédents, ne tient debout que par les recettes croissantes attendues des taxes foncières futures. C'est ce « système » qui explique le déluge de promotion immobilière privée qui s'abat en tout point de notre ville, dans une fuite en avant sacrifiant les espaces verts et arborés de proximité et la largeur de nos trottoirs. Contrairement au discours de la majorité municipale, les nombreuses constructions sans cohérence dans des endroits à préserver ne sont pas dues aux obligations de construire de nouveaux logements, le volume de ces contraintes étant plusieurs fois dépassé par ce qui se construit dans Chatenay-Malabry – nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet. Et ce budget se place dans la continuité des précédents, responsables d'un endettement par habitant qui a doublé en 25 ans de mandatures de Georges Siffredi et qui place Chatenay-Malabry parmi les communes les plus endettées de France dans sa catégorie.**

- (1) <https://www.sceaux.fr/sites/default/files/publications/CP%20Sceaux%20-%20Sceaux%20lance%20la%20deuxi%C3%A8me%20C3%A9dition%20de%20son%20budget%20participatif%20d%C3%A9di%C3%A9%20C3%A0%20l'E2%80%99environnement.pdf>
- (2) <https://www.ville-antony.fr/budget-participatif-2021>
- (3) <https://lavilledurable.plessis-robinson.com/presentation-du-budget-participatif-2/>
- (4) <https://emmaus-connect.org/notre-action/> et <https://emmaus-connect.org/wp-content/uploads/2020/06/Affiche-Offres-Acces-Juin-2020.pdf>
- (5) [http://www.lesrencontresnationalesdelibrairie.fr/wp-content/uploads/2019/06/Etude\\_ECONOMIE\\_LIBRAIRIES.pdf](http://www.lesrencontresnationalesdelibrairie.fr/wp-content/uploads/2019/06/Etude_ECONOMIE_LIBRAIRIES.pdf)
- (6) <https://www.leparisien.fr/yvelines-78/yvelines-suivez-les-debats-du-conseil-municipal-depuis-votre-canape-17-12-2017-7458045.php>
- (7) <https://www.environa.eu/sensibilisation-environnement-region-parisienne/ateliers-ecoludiques-region-parisienne/>
- (8) <https://palmares.parlons-velo.fr>
- (9) Garage à vélo devant le Palais de Justice d'Auxerre :

